



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé au Moniteur belge

19311158



Déposé 15-03-2019

Greffe

N° d'entreprise: 0722808564

Dénomination

(en entier): Collectif des anciens étudiants de l'ESCG

(en abrégé): CAEE

Forme juridique: Association sans but lucratif

Siège: Ch de Neerstalle 134

1190 Forest

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

Fondateurs de l'association sans but lucratif:

- 1. MOZANGO NGONI, domicilié à 1190 Bruxelles, Chaussée de Neerstalle n°134
- 2. BELLA DANIEL, domicilié à 1070 Bruxelles, Avenue du Roi-soldat n°94
- 3. SOHOUE PAUL-MARIE, domicilié à 1030 Bruxelles, Avenue de Roodebeek n°151

L'association est denommee Collectif des anciens étudiants de l'ESCG, en abrege CAEE. Cette denomination, immediatement suivie des mots "association sans but lucratif", ou de l'abreviation « ASBL » ecrits lisiblement et en toutes lettres, sera mentionnee sur tous les actes, factures, avis, annonces, publications et autres pieces de ladite association.

L'association est conclue pour une duree illimitee. Elle peut etre dissoute a tout moment dans la forme et sous les conditions requises pour les modifications aux statuts. L'Assemblee generale ne peut valablement deliberer sur la dissolution de l'association ou la modification des statuts que conformement aux articles 8 et 20 de la loi coordonnee sur les associations sans buts lucratifs.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso: Nom et signature